SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 MARS 2024

DELIBERATION N°2024.00137

TAUX DE LA COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE) APPLICABLE EN 2024 - APPROBATION

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 15 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 122
Nombre de présents : 84
Nombre de pouvoirs : 30
Nombre de voix : 114

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,
Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :
Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Henri BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Louis-Jean FONTBONNE, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, Mme Evelyne ORIOL, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON,

RECU EN PREFECTURE
Le 29 avril 2024
VIA DOTELEC - iXBus
99_DE-042-244200770-20240328-D20240013 7I1
Date de mise en ligne : 29 avril 2024

Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Marc SARDAT, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU représenté par Mme Françoise BOULAT, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA

Pouvoirs :
Mme Ingrid ARNAUD donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,
M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
Mme Françoise BERGER donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à Mme Clémence QUELENNEC,
M. Vincent BONY donne pouvoir à Mme Caroline BENOUMELAZ,
M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
M. Gilles BOUDARD donne pouvoir à M. Julien LUYA,
Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Christophe CHALAND donne pouvoir à Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Bruno CHANGEAT donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à M. Jean DUVERGER,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à Mme Viviane COGNASSE,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à M. Jacques PHROMMALA,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Henri BOUTHEON,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Fabienne MARMORAT donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
M. Jean-Philippe PORCHEROT donne pouvoir à M. Christian DUCCESCHI,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à Mme Laura CINIERI,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Catherine CHAPARD,
Mme Corinne SERVANTON donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE,
Mme Julie TOKHI donne pouvoir à M. Olivier LONGEON

Membres titulaires absents excusés :
M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Pascal GONON, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 MARS 2024

TAUX DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) APPLICABLE EN 2024 - APPROBATION

La loi de Finances 2010 a supprimé la taxe professionnelle au 1er janvier 2010 et institué une contribution économique territoriale (CET) composée :

- de la cotisation foncière des entreprises (CFE),
- de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), supprimée dans la loi de Finances 2023.

Pour l'année 2024, conformément aux orientations budgétaires et au pacte financier et fiscal adopté le 30 septembre 2021, il est proposé de maintenir le taux de la cotisation foncière des entreprises à 29,67 %, inchangé par rapport à 2023.

Ce taux s'appliquera uniformément sur l'ensemble du territoire de la Métropole.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- ***maintient un taux de CFE à 29,67 % pour l'ensemble des communes de Saint-Etienne Métropole en 2024 ;***

- ***la recette correspondante sera imputée au chapitre 731 du budget principal de l'exercice 2024.***

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Secrétaire de Séance,

Tom PENTECOTE

La Première Vice-Présidente,

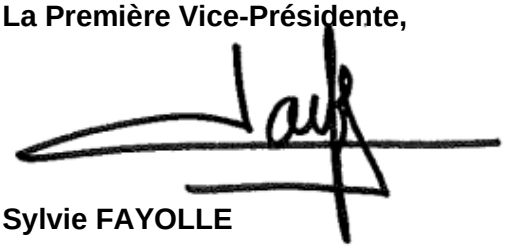

Sylvie FAYOLLE